



Le Très Haut Débit à Châtillon-en-Michaille avec le réseau public Fibre Optique Li@in



Le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA - basé à Bourg en Bresse) déploie sur tout le département le réseau public Fibre Optique Li@in (Liaison Internet de l'Ain).

Cette infrastructure assure à l'ensemble du territoire une longueur d'avance en terme d'accès au numérique. **Près de la moitié des communes du département déjà ouvertes permettent à plus de 25 000 particuliers, professionnels et collectivités de profiter du service Très Haut Débit (données juin 2016).**

La Fibre Optique, technologie de pointe, est un fil de verre transparent qui conduit un signal lumineux codé. Celle-ci permet de **transporter simultanément et à très grande vitesse l'Internet Très Haut Débit jusqu'à 400 méga, la télévision HD et le téléphone (offre « triple play »).**

Un service sans équivalent avec un confort inégalé, permettant de satisfaire des **besoins en débit Internet qui augmentent** sans cesse du fait de :

- **La multiplication des équipements** que ce soit dans un foyer (*plusieurs postes TV, PC, tablettes, téléphones...*) ou une entreprise.
- **L'évolution des usages du web sous l'impulsion des nouvelles applications multimédia et de l'interactivité** (transfert et téléchargement de fichiers volumineux, cloud, loisirs numériques en HD/3D, vidéo à la demande, contrôle du direct, services en ligne, téléassistance à domicile, télésurveillance, domotique, télétravail... et pour les professionnels : partage de connexions, interconnexion de sites distants, visioconférence....

Châtillon-en-Michaille dans l'ère du numérique avec le réseau Fibre Optique Li@in

Le réseau public Fibre Optique Li@in est déployé, depuis 2010, sur plus de 79% du territoire de Châtillon-en-Michaille.

La FIBRE OPTIQUE :
Technique par excellence
pour le TRES HAUT DEBIT

- Débit d'informations supérieur aux autres technologies (Adsl ou Wifi) et symétrique :
Jusqu'à 400Mb/s* pour les particuliers
Jusqu'à 1Giga pour les professionnels,
- Rapidité/Simultanéité,
- Fiabilité/Sécurité avec une fibre par abonné,
- Insensibilité aux interférences extérieures,
- Qualité de service, suivi et contrôle

*400 Mega débit descendant maximum théorique

Qu'attendez-vous pour passer au Très Haut Débit ?

Dès à présent, testez et sauvegardez votre éligibilité sur www.reso-liain.fr. Si vous vous situez en « Zone Couverte », vous êtes potentiellement éligible. Pour profiter du Très Haut Débit, c'est simple, voici les étapes :

1. Contactez les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) - (coordonnées sur les dépliants Li@in disponibles en mairie : version Particuliers ou Professionnels, et sur www.reso-liain.fr) afin de connaître leurs offres, et souscrivez l'abonnement qui vous est le plus adapté.

Aucun règlement ne sera débité avant l'ouverture effective du service.

2. Etude de faisabilité : Votre FAI transmet au SIEA votre demande d'abonnement, l'étude de faisabilité de votre raccordement est lancée (tirage de la fibre optique et pose d'un boîtier optique dans votre habitation ou bâtiment).

3. Raccordement

Après cette étude, soit :

- **Votre raccordement est possible immédiatement :**

Le SIEA mandate une entreprise qui amène la fibre jusqu'à votre habitation, entreprise, bâtiment et installe le « boîtier optique client » (CPE). *Le délai moyen est d'un mois entre la souscription de l'abonnement et l'activation au réseau Li@in.*

- **Votre raccordement nécessite des études et des travaux complémentaires sur domaine public :**

Le raccordement sera réalisé sans engagement de délai et sous réserve d'acceptation, par le SIEA, du devis des travaux.

Votre FAI est tenu informé des actions engagées afin qu'il puisse vous renseigner.

4. Activation de votre abonnement : Après votre raccordement au réseau Li@in, votre FAI vous délivre votre Box, votre abonnement est activé à distance par le SIEA et vous profitez immédiatement de tous les services Très Haut Débit.

Le SIEA réalise et finance les travaux de déploiement de la fibre optique depuis la voirie publique jusqu'à l'intérieur du bâtiment à raccorder. Cette prestation englobe la fourniture du boîtier optique (CPE), propriété du SIEA. Reste le montant de l'abonnement mensuel à la charge de l'abonné.

Vous n'êtes pas situé, à ce jour, sur un secteur couvert

Pensez à sauvegarder le test sur www.reso-liain.fr ceci vous permettra d'être informé dès que votre secteur passera en études, puis en travaux jusqu'à l'ouverture du service Très Haut Débit.

Le déploiement du réseau Fibre Optique Très Haut Débit à l'échelle départementale se poursuit pour permettre à tous de bénéficier du TRES HAUT DEBIT.

Des travaux et des études sont en cours sur le département concernant l'ouverture progressive, en priorisant notamment les zones mal desservies en ADSL ou priorisant les Zones d'Activités Economiques.

Selon la configuration du territoire communal et les infrastructures existantes, la desserte d'une même commune est réalisée par phases complémentaires.

En savoir plus : Test d'éligibilité, Atouts et les usages de la fibre optique, Raccordement, Fournisseurs d'accès internet partenaires... : www.reso@liain.fr

Dépliants Li@in également à votre disposition en mairie : version Particuliers et version Professionnels.



Avec le soutien de



Auvergne – Rhône-Alpes

